

38.2 - PRÉSENTATIONS PROTOCOLAIRES

Toute équipe doit se conformer aux présentations protocolaires des championnats sur le terrain et suivre les instructions reçues des responsables de la compétition. Les équipes ne respectant pas ces directives sont passibles de suspension et/ou d'amende.

Révision #1

Créé 2 mars 2023 17:08:06 par Baseball Québec

Mis à jour 2 mars 2023 17:08:10 par Baseball Québec